

Parce que la retraite est l'occasion de se lancer dans de nouveaux projets l'esprit libre, AÉSIO mutuelle a conçu pour vous :

## EOVI MCD SANTÉ VITALITÉ

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ QUI S'ADAPTE À VOUS, ET PAS L'INVERSE !

Pourquoi payer pour des garanties dont vous n'avez pas besoin et découvrir trop tard que certaines de vos dépenses ne sont pas couvertes ? **Avec ses 20 combinaisons possibles**, Eovi Mcd Santé Vitalité est une complémentaire santé à personnaliser **en fonction de vos besoins**.



### 5 NIVEAUX DE GARANTIES



### 2 RENFORTS OPTIONNELS ET CUMULABLES

Disponibles sur l'ensemble des niveaux

  <p>HOSPITALISATION PRÉVENTION BIEN-ÊTRE</p>	  <p>DENTAIRE OPTIQUE</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## LES PLUS DE LA GARANTIE

#### OFFRE SANTÉ ADAPTÉE

- **Hospitalisation** avec chambre particulière en ambulatoire,
- **Dentaire** avec prothèse, implantologie dentaire, parodontologie,
- **Optique** avec verres complexes et très complexes,
- **Cures thermales**.

#### MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES

AÉSIO mutuelle prend en charge les consultations d'ostéopathe, acupuncteur, homéopathe, psychologue... **dès le 1<sup>er</sup> niveau de garantie** (voir conditions au contrat).

#### OBJETS SANTÉ CONNECTÉS

AÉSIO mutuelle prend en charge **jusqu'à 120 € par an** pour l'achat en pharmacie ou e-pharmacie d'un glucomètre ou d'un autotensiomètre (dès le niveau Vitalité 2).

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Grâce à la réforme 100 % santé, bénéficiez d'équipements optiques<sup>(1)</sup> (monture et verres), d'aides auditives<sup>(1)</sup> et de prothèses dentaires<sup>(1)</sup> sans reste à charge.

### DENTAIRE :

Pose d'une couronne céramo-métallique sur molaires remboursée par l'Assurance Maladie Obligatoire :

**538,70 €**

AMO<sup>(2)</sup>  
**75,25 €**

VITALITÉ 2 :  
+ RENFORT  
DENTAIRE / OPTIQUE  
**161,25 €**

Reste à charge  
**302,20 €**

AMO<sup>(2)</sup>  
**75,25 €**

VITALITÉ 4<sup>(3)</sup> :  
+ RENFORT  
DENTAIRE / OPTIQUE  
**268,75 €**

Reste à charge  
**194,70 €**

### OPTIQUE :

Achat d'un équipement optique de classe B (monture et verres) de verres très complexes :

**722 €**

AMO<sup>(2)</sup>  
**0,09 €**

VITALITÉ 2 :  
+ RENFORT  
DENTAIRE / OPTIQUE  
**344,91 €**

Reste à charge  
**377 €**

AMO<sup>(2)</sup>  
**0,09 €**

VITALITÉ 4 :  
+ RENFORT  
DENTAIRE / OPTIQUE  
**479,91 €**

Reste à charge  
**242 €**

## COMMENT FONCTIONNE LA PRISE EN CHARGE DE VOS FRAIS DE SANTÉ ?

L'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) détermine **une base de remboursement (BR)** pour chaque prestation. On appelle dépassement d'honoraires tout tarif pratiqué au-delà de la BR. Sur cette base, l'AMO définit son niveau de remboursement en pourcentage. L'écart entre la BR et le niveau de remboursement de l'AMO est appelé **ticket modérateur (TM)**.

Votre complémentaire santé AÉSIO mutuelle prend généralement en charge le ticket modérateur et selon le niveau choisi, tout ou partie des dépassements d'honoraires (dans certains cas, il faut déduire 1 € de participation forfaitaire, 0,50 € ou 2 € de franchise médicale à votre charge).

**Le remboursement s'effectue toujours dans la limite des frais réels.**

Exemple pour une consultation chez un médecin spécialiste (gynécologue) adhérent DPTM (Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée).

Base de remboursement : 30 €

Prix de la consultation : 44 €

Votre tableau de garanties indique une prise en charge à 120 % dans la colonne « total ». Vous serez remboursé jusqu'à 35 €.



Dont 9 € (30 % BR) de ticket modérateur et 6 € (20 % BR) de prise en charge des dépassements d'honoraires.

Dont 1 € de participation forfaitaire à charge de l'assuré (article L322-2 du code de la Sécurité sociale).

## VOS SERVICES ET AVANTAGES INCLUS DANS VOTRE GARANTIE



### LE PROGRAMME ENSEMBLE POUR VOTRE SANTÉ

Activités physiques, alimentation, sommeil, gestes qui sauvent... La Direction prévention et promotion de la santé d'AÉSIO mutuelle a créé une offre dédiée et adaptée pour vous accompagner tout au long de votre vie. **Nous vous offrons la possibilité de participer gratuitement à des actions variées** pour vous permettre, avec vos proches, de rester en forme le plus longtemps possible : conférences, ateliers en petits groupes, temps d'échanges individuels avec des professionnels de santé... Ces actions se déroulent à distance, dans votre agence ou dans des salles à proximité de chez vous.



### MÉDECINDIRECT\* UN MÉDECIN PARTOUT, À TOUT INSTANT

**Des médecins inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins, disponibles 24h/24 et 7j/7 par écrit, téléphone ou vidéo.**

Au travail, à la maison ou dans les transports, consultez en toute **sécurité et toute confidentialité** un médecin généraliste ou spécialiste.

Les médecins vous accompagnent dans votre parcours santé. Ils vous rassurent, vous conseillent, vous orientent et, si nécessaire, réalisent un diagnostic et délivrent une ordonnance électronique.

\* Le service de consultation médicale à distance, MédecinDirect, n'est pas un service d'urgence. En cas de doute ou d'urgence, veuillez contacter votre médecin traitant ou le 112. MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le respect du parcours de soins.



### UN SOUTIEN À TOUT MOMENT POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

**AÉSIO mutuelle vous permet de bénéficier d'une aide 24h/24 & 7j/7\*\*.**

- > En cas d'aléas de santé (hospitalisation, chirurgie ambulatoire, immobilisation) : aide à domicile, prestations de bien-être, garde des enfants, garde des personnes dépendantes.
- > En cas de traitement de longue durée : enveloppe de services de 600 €.
- > En cas de séjour prolongé en maternité : mise à disposition d'une auxiliaire de puériculture, aide à domicile, garde des enfants...
- > En cas d'enfant malade ou blessé : école à domicile, garde d'enfants...
- > En cas de déplacement à plus de 50 km du domicile : conseil médical à distance, rapatriement sanitaire, voyage aller-retour d'un proche, information santé et vaccins avant un voyage à l'étranger...
- > Lors d'un décès : aide à l'organisation des obsèques, conseil devis obsèques, service d'accompagnement et d'écoute en cas de perte d'un proche...

\*\* Selon les conditions prévues dans votre garantie. IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

**aesio.fr**

(1) Soins et équipements des paniers 100 % santé. (2) AMO : Assurance Maladie Obligatoire. (3) Dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie. (4) AMC : Assurance Maladie Complémentaire.

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Document non contractuel à caractère publicitaire. ©GettyImages. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimeur : EC Communication - 5 av. de la Floure 30200 Bagnols-Sur-Ceze. 21-003-017

